

Réf : Circulaire n° 2011-099 du 29.09.2011, BOEN n°38 du 20.10.2011

1. Objectifs :

- Former des jeunes sportifs de bon niveau (réaffirmation du caractère sportif de ces sections).
- Former à la responsabilité par l'exercice des rôles d'arbitres, d'officiels et de futurs dirigeants.

L'année scolaire 2015-2016 s'inscrit dans le prolongement des actions de pilotage menées dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des Sections Sportives Scolaires.

La proposition des cartes de formation construites pour les secteurs public et privé tient compte des nouveaux éléments constitutifs de cette réglementation comme autant de filtres pour qualifier les différents dossiers. Nous souhaitons continuer à **accompagner et développer les actions au sein des REP+ et REP.**

Il s'agit synthétiquement pour chaque section de :

- Développer le projet sur l'ensemble du cursus de l'élève
- Assurer à chaque élève un volume hebdomadaire de trois heures minimum
- Instaurer un partenariat avec une fédération, une ligue ou un club. Tout partenariat fait l'objet d'une convention écrite
- Orienter le partenariat mis en place afin que l'encadrement des élèves soit assuré de manière équilibrée entre l'établissement et les partenaires sportifs.
- Développer les actions auprès du public féminin.

Pour assurer la continuité du dispositif en interne, des établissements profilent le poste de la section sportive scolaire sous l'intitulé « poste à exigences particulières ».

2. Quelques chiffres :

Les élèves :

	TOTAL	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Yvelines	1204	791	413	65,6%	34,4%
Essonne	1456	849	607	58,3%	41,7%
Hauts de Seine	1142	749	393	65,5%	34,5%
Val d'Oise	1107	641	466	57,9%	42,1%
Académie	4937	3043	1894	61,6%	38,4%

- Nous avons l'ambition de rééquilibrer les effectifs entre les filles et les garçons. L'écart s'est réduit de deux points l'année dernière. La proposition de carte s'inscrit de nouveau dans cette logique.

Les structures :

2013-2014	Sections
Yvelines	44
Essonne	40
Hauts de Seine	36
Val d'Oise	31
Académie	151

2014-2015	Sections
Yvelines	43
Essonne	44
Hauts de Seine	36
Val d'Oise	32
Académie	155

Propositions 2015-2016	Sections
Yvelines	44
Essonne	46
Hauts de Seine	34
Val d'Oise	32
Académie	156